

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
 PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
 PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
 ADMINISTRATIVES

portant promotion au titre de l'année
 1994 de certains Ingénieurs d'Agric-
 ulture des cadres de la catégorie
 A, hiérarchie I des Services Techni-
 ques (Agriculture), en tête: MAKOSSO
 René.

(/ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu la Loi n°21/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
 statut général de la Fonction Publique,

Vu le Décret n° 60/90 du 03 Mars 1960 fixant le Statut Com-
 mun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techni-
 ques ;

DGB :

Vu le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962 fixant le régime
 des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le Décret n°62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif à la
 nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
 l'avancement des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
 remplaçant les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962
 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension
 des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avan-
 cement, d'un reclassement, d'une révision de situation administra-
 tive ou de toute autre promotion ;

Vu le Décret n°95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination
 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DGCF :

Vu le Décret n°95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomination
 des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomination
 des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°95/032 du 02 Février 1995 portant organisation
 des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
 sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu la Lettre n°1506 du 05 Octobre 1995 du Premier Ministre,
 Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n°96-118 /MTFSS/DGFP/DGCA/SAV du 6 Mars 1996
 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
 1994 de certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la caté-
 gorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) ;

DECRETE

.../...

7

Article 1er : Sont promus au titre de l'année 1994 au 1er échelon du grade supérieur, certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) dont les noms et prénoms suivent, indice 1520 ACC = NEANT.

INGENIEURS EN CHEF D'AGRICULTURE

- MAKOSSO (René) pour compter du 1er Juin 1994 BRAZZAVILLE
- DANDOU (Georgette) pour compter du 24 Mars 1994 BRAZZAVILLE
- ECKOUNDA (MPOUNDO Bernard) pour compter du 28 Novembre 1994 BRAZZAVILLE
- MASSAMBA (Joseph) pour compter du 23 Septembre 1994 BRAZZAVILLE
- IKONGA (Paul) pour compter du 12 Mai 1994 BRAZZAVILLE
- GAMBA NZABA (Dieudonné) pour compter du 07 Juin 1994 BRAZZAVILLE
- KOUNKOU (Ange) pour compter du 07 Juin 1994 POINTE NOIRE

Article 2 : Conformément aux dispositions du Décret n°94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera ~~publié~~ publié au Journal Officiel de la République du Congo et ~~communiqué par tout où besoin sera.~~ communiqué par tout où besoin sera.

Brazzaville, le 6 Mars 1996.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

Le Ministre du Travail, de
la Fonction Publique et de
la Sécurité Sociale,

Le Ministre délégué auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances chargé du
budget et de la coordination des régies,

- Professeur Anaclel TSONAMBET.

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage, des Eaux et Forêts
et de la Pêche,

Luc Daniel Adam MATETA.

Jean Prosper KOYO.

AMPLIATIONS :

- JORG.....1 DGCF.....1
- SGC/BC.....1 MAE/D/AFJP/DOS.21
- DGFE/DGCA.....2 BST/STAT/DGCA...21
- DGB.....1 CRE.....1
- ARCHIVES.....1
- INTERESSES.....21/71